

14/01/21



TECHNIQUES

FUTURE CRS 8



Le 13 janvier 2021, le SNAPATSI a été convié par la DCCRS à une réunion de présentation de la future CRS 8.

La DCCRS a indiqué en préambule que le projet va être présenté dans une approche globale. Plusieurs points seront évoqués lors de bilatérales ou réunions de travail à venir.

Le SNAPATSI vous dévoile les premières pistes de réflexions pour les PATOE.

- Les agents qui ne désireraient pas faire partie de cette réorganisation, pourront faire une demande de mobilité. Il a été indiqué que cette future unité ne sera composée uniquement d'agents volontaires.
- Les agents seraient en déplacement par période de 7 jours comme la demi compagnie et ce, avec les mêmes avantages.
- Si la compagnie était amenée à partir sur un plan national sur 2 ou 3 jours, les personnels de restauration devraient suivre l'unité déplacée.
- Le régime mixte est celui privilégié pour le moment. Toutefois, nous sommes en attente de la réglementation due à l'APORTT mais également de la validation du cycle 7 jours travaillés / 7 jours de repos.
- En ce qui concerne le manque de personnel actuel à la CRS 8, M. le Directeur Zonal Paris nous a informés qu'après validation du projet et accord des ETP par la DRCPN, un recrutement sera ouvert. Le DZ a précisé qu'au vu de la conjoncture actuelle et la fermeture massive des restaurants, le recrutement sera facilité.

Pour ce projet, le SNAPATSI a demandé un dialogue social et à être associé dans toutes les réunions à tous les niveaux.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI est présent afin de
défendre au plus juste vos intérêts !**